

Groupe

IDSUD

RAPPORT ANNUEL 2017

Groupe IDSUD

RAPPORT ANNUEL 2017

Assemblée Générale Annuelle Ordinaire
du 27 juin 2018

SOMMAIRE

Rapport de gestion	5
Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise	12
Programme de rachat d'actions	14
Rapports des Commissaires aux Comptes	15
Résolutions	18
Comptes sociaux	21
Organes d'Administration et de Contrôle	37





Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et à vos statuts, en assemblée générale annuelle, pour l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017, le compte rendu d'activité de votre société et l'appréciation de notre gestion au cours de l'année passée, et l'affectation du résultat de l'exercice.

L'ensemble des documents sociaux, comptes, rapports et annexes vous a été transmis et soumis à votre attention dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Chiffres Clés :

en euros	2017	2016	%
Résultat social de l'exercice	724 211	2 465 702	-70,6 %
Produits des activités courantes (*)	4 398 554	7 260 189	-39,4 %

(*) voir définition des produits des activités courantes en page 11.

Les comptes sociaux que nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation font apparaître un bénéfice après impôt de 724 211 €.

La variation de ce résultat social (-70,6 % par rapport à 2016) est directement liée à la diminution du dividende de la Française des Jeux. En effet l'exercice 2017 est caractérisé à la fois par :

- un dividende de la Française des Jeux revenu dans la moyenne normative (3,3 M€) après un dividende 2016 exceptionnel (6 M€) ;
- une réduction corrélatrice de l'impôt sur les sociétés de 53 % par rapport à 2016.

En 2017, la société IDSUD a maintenu son axe de développement dans l'activité des énergies renouvelables, en particulier à l'international, via sa filiale IDSUD Energies et ses sous filiales en Asie et en Afrique. IDSUD poursuit des investissements dans ce secteur prometteur. Elle continue également la consolidation de ses activités de voyages et de change manuel.

La revue détaillée ci-dessous de l'activité des différents départements de la société permet de comprendre la formation du résultat social. Elle vous donnera l'occasion tout à l'heure, lors du vote des résolutions, de nous témoigner votre soutien en approuvant notre stratégie.

Votre Conseil de Surveillance et votre Directoire proposent la mise en distribution d'un dividende de 0,20 euros par action. La distribution globale représentera 180 K€. Cette diminution de dividende est liée à la nécessité de poursuivre les investissements précités et à la diminution du dividende de la Française des Jeux.



Activités en 2017

1°) ACTIVITES ENERGIES RENOUVELABLES

La société IDSUD poursuit ses investissements dans le secteur des énergies renouvelables via sa filiale IDSUD Energies.

Les investissements cumulés s'élèvent à 8,3 millions d'euros dont 3,7 millions au titre de l'année 2017.

La société IDSUD Energies a pour ambition de devenir un leader sur le marché des énergies renouvelables, étant précisé que le groupe a aujourd'hui atteint une maturité opérationnelle ainsi qu'une crédibilité reconnue au plan tant national qu'international.

A ce titre, la société IDSUD Energies a renforcé, fin 2017, son partenariat avec la société de droit chinois KEHUA, l'un des leaders mondiaux dans le secteur des solutions énergétiques, au demeurant coté à la bourse de Shenzhen.

La société IDSUD Energies dispose désormais d'une forte implantation commerciale en Asie mais encore au Maroc, porte d'entrée du continent africain.

La société IDSUD Energies a, par ailleurs et forte de son savoir-faire développé, créé sa propre gamme de produits innovants :

NHEOBOX



La nheobox, « Solar mobile Generator » sur base containerisée est le fruit des recherches sur les problématiques de Micro-grids et ses besoins spécifiques.



La nheobox est une solution de production énergétique « tout en un », équipée de modules de production, de stockage et de distribution intégrés, prête à alimenter.

Cette solution technologique permet aux sites isolés, en raison d'un contexte géographique difficile et/ou d'évènements climatiques, d'avoir accès instantanément à l'énergie.

NHEOLIGHT

La nheolight est un candélabre autonome hybride éolien et solaire de 3 à 12 mètres.



La nheolight hybride est parfaitement adaptée au marché de l'éclairage urbain public ou privé.

1.000 exemplaires ont déjà été installés sur une zone industrielle à énergie positive sise à Settat au Maroc.



La société IDSUD Energies a également décidé de créer des sociétés de type SPV, destinées au marché français et dont le but est l'exploitation ou la revente de centrale de production d'énergie photovoltaïque et elles bénéficient d'un contrat de revente d'énergie auprès de EDF.



REIDS : Renewable Energy Integration Demonstrator - Singapore

La société IDSUD Energies a aussi eu l'honneur de pouvoir intégrer le programme REIDS au mois d'octobre 2017, après une année d'évaluation par le gouvernement Singapourien et la prestigieuse université « Nanyang Technological University Singapore » (NTU).

REIDS est un programme fortement soutenu par le Conseil de développement économique de Singapour (EDB) et l'Agence nationale de l'environnement (NEA).

Il consiste en le déploiement et le développement de la plus grande plate-forme de recherche et de test de micro-grid hybride au monde.

Enfin, il repose sur un consortium de grandes sociétés de renom :



Au niveau des comptes, le chiffre d'affaires d'IDSUD Energies s'élèvent à 3 860 K€ en 2017 contre 1 666 K€ en 2016. Le résultat net de la société est de 8 K€ en 2017 contre 10 K€ en 2016.

2°) ACTIVITES VOYAGES

Selon le baromètre annuel des Entreprises du Voyage, l'année 2017 confirme la reprise du secteur :

- + 3 % : la hausse des départs cumulés en 2017 en nombre de passagers, toutes destinations confondues. La croissance s'établit à + 2 % en volumes d'affaires.
- + 7 % : la croissance des réservations cumulées en 2017 en nombre de passagers, toutes destinations confondues. Elle est de + 8,5 % en volume d'affaires.
- - 3 % : la chute des réservations vers les Etats-Unis en nombre de passagers. La baisse s'élève à - 9 % en volume d'affaires.

Dans ce contexte le volume d'affaires du secteur voyages est le suivant :

en K€	2017	2016
IDSUD Voyages	2 919	3 033
Corpovia	7 936	6 998
T4EX	1 570	440
Ensemble	12 245	10 471

Le volume d'affaires d'IDSUD Voyages pour 2017 est de 2,9 millions d'euros contre 3 millions d'euros en 2016. Le chiffre d'affaires est de 404 K€ à fin 2017 contre 522 K€ à fin 2016 et contre 401 K€ à fin 2015.

Le résultat net de la société est de 26 K€ à fin 2017 contre 19 K€ à fin 2016. IDSUD Voyages a porté la participation du groupe dans le capital de CORPOVIA, société de voyages situé à Paris, de 51 % à 100 %, par incorporation de créances.

La clientèle de CORPOVIA est exclusivement entreprise et complémentaire de celle d'IDSUD Voyages.

Le résultat net de CORPOVIA est de 90 K€ au terme de cette première année de prise de contrôle à 100 %.

Par ailleurs la filiale créée à New York pour disposer d'une plate-forme technologique business disponible en 24h/24 continue de développer son activité. Le résultat est déficitaire de - 101 K€.

3°) LA FRANÇAISE DES JEUX

Cette année, les ventes de La Française des Jeux atteignent 15,1 milliards d'euros, à comparer à 14,3 milliards d'euros en 2016, en progression de 5,7 %, après une croissance de 4,6 % en 2016 par rapport à 2015.

Les ventes numériques s'élèvent à près de 1,7 milliards d'euros, en progression de 79 % par rapport à 2016.

Les ventes Loto dépassent 1,6 milliards d'euros (+ 6,2 %) et celles d'Euro Millions 1,5 milliards d'euros (+ 8,6 %).

Les paris sportifs sont stables à 2,5 milliards d'euros.

Actionnaire à hauteur de 2,626 % du capital de la Française des Jeux, la société IDSUD a perçu un dividende de 3 256 K€ en 2017 contre 6 019 K€ (3 608 K€ et 2 411 K€ à titre exceptionnel) en 2016, 3 493 K€ en 2015 et 3 597 K€ en 2014. Ce dividende constitue l'essentiel de nos produits financiers et est inclus en conséquence dans les résultats soumis au taux normal de l'impôt sur les sociétés.

4°) LE CHANGE (or et devises)

La devise européenne s'est appréciée cette année de plus de 13 % face au dollar et termine en hausse au-dessus de 1,20 dollar, mettant ainsi fin à trois années consécutives de baisse. L'euro a bénéficié de la faiblesse du dollar pénalisé par les difficultés de la Présidence américaine à mettre en place sa politique et donc de l'incertitude qui en découle.

L'once d'or en dollar a gagné 12,66 % en 2017, mais a baissé de 1,39 % en euro ; le lingot s'est apprécié de 12,77 % en dollar et s'est replié de 1,69 % en euro pour terminer à 34 802 € au 31 décembre 2017.

Volumes des transactions :		
en K€	2017	2016
Change manuel	17 171	18 169
Métaux précieux	3 373	4 751
Ensemble	20 544	22 920



Dans ce contexte d'incertitude économique, les produits de l'activité de change manuel sont de 581 K€ à fin 2017 contre 634 K€ à fin 2016, en diminution de 8,3 %, quasiment au niveau de 2007. Les nouvelles réglementations plus strictes ne facilitent pas la venue des clients au guichet dont la fréquentation est en baisse de 2,78 % par rapport à l'année dernière.

Tout comme la législation du change de devises, la modification de la fiscalité sur les métaux précieux ne favorise pas les opérations sur l'or : les produits de cette activité sont en baisse de 34 %, passant de 161 K€ en 2016 à 106 K€ en 2017, souffrant aussi du contexte économique.

5°) LES AUTRES PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

a) IDEXIUM

IDSUD a porté sa participation dans IDEXIUM de 51 % à 100 % par incorporation de créances.

Les SARL IDEXIUM en France et Fès Développement au Maroc poursuivent l'objectif de la réalisation des actifs détenus par la société MAR, filiale d'Idexium.

b) IDGAMES France

Les opérations de liquidation se poursuivent, étant précisé que cette société n'a plus aucune activité.

Ces filiales sont provisionnées à 100 %.

6°) PARTICIPATIONS MINORITAIRES ET CAPITAL DEVELOPPEMENT

La société confirme sa politique de recentrage et continue d'étudier la sortie de son portefeuille des sociétés détenues minoritairement qui seraient arrivées à maturité.

Investissements de l'année : néant

Désinvestissements de l'année : néant

Portefeuille au 31 décembre 2017 : La valeur nette à la clôture de l'exercice de ces participations est de 869 K€.

7°) INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS

Les investissements courants de la société se sont élevés à 76 K€.

8°) LA TRESORERIE

La trésorerie s'élève à 2,7 M€ en 2017 contre 5,2 M€ en 2016.

9°) RESULTAT

en K€	2015	2016	2017
Résultat d'exploitation	- 2 301	- 2 160	- 2 254
Résultat financier	3 242	5 968	3 364
Résultat courant	941	3 808	1 110
Résultat exceptionnel	- 346	- 515	2
Résultat net	595	2 466	724
Dividende proposé à l'assemblée	-	539	180
Dividende par action en €	-	0,60	0,20

10°) AUTRES FAITS MARQUANTS

Notre société n'a pas connu de faits marquants cette année.

Bilan social

A la fin de l'exercice 2017, l'effectif de la société IDSUD comptait quatorze collaborateurs, huit femmes et six hommes. La société IDSUD n'emploie pas de personnes handicapées et n'est pas soumise à la contribution.

Les autres sociétés du groupe comptent :

pour le secteur Energies : 14 personnes ;

pour le secteur Voyages : 16 personnes.

L'organisation du temps de travail est établie en fonction des services avec une plage horaire maximum de 8h30 à 18h et une ouverture de 6 jours sur 7.

Dans le cadre d'un plan d'intéressement et de son plan d'épargne, la société a pris en charge un montant de 11 K€ en 2017 contre 83 K€ en 2016.

La société a mis en place une politique de retraite complémentaire pour l'ensemble du personnel.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire de la société sont heureux de remercier ici les collaborateurs pour les efforts accomplis et leur dévouement.

Responsabilité sociétale et environnementale

Dans une volonté d'allier compétitivité économique et responsabilité sociale, la Direction Générale de l'entreprise reste soucieuse de veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité de l'ensemble de son personnel.



Le titre et la Bourse

1) Echange de titres

	2017	2016
Nombre de titres échangés	192 251	55 181
% du capital	21,41 %	6,14 %
Volume des échanges	9,7 M€	1,7 M€
Nombre de séances boursières	255	257

2) Evolution du cours en 2017

	cours	jour
Plus haut	69,75 €	29 décembre
Plus bas	36,00 €	02 janvier
Dernier cours	69,00 €	29 décembre
Cours moyen	49,72 €	
Capitalisation	61 971 K€	29 décembre

3) Rachat d'actions

Au titre du contrat de liquidité confié par la société IDSUD à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

* 1 373 actions détenues ;

* 174 K€ en espèces.

Votre Directoire a fait usage de l'autorisation d'intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché, donnée par l'assemblée générale du 28 juin 2017.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres au cours de l'année 2017		
	Achats	Ventes
Nombre de titres	13 585	15 023
Cours moyen de la transaction	48,57 €	48,42 €
Montant	660 K€	727 K€

Au 31 décembre 2017, la société était détentrice en totalité de 4 837 actions, soit 0,54 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 183 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 1 373 actions (0,15 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;

- 3 464 actions (0,39% du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

Votre Directoire vous demande de bien vouloir adopter le nouveau programme de rachat d'actions valable jusqu'à votre assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Ce programme a fait l'objet d'un communiqué reproduit intégralement dans notre présent rapport.

Cette autorisation permettra au Directoire de se porter acquéreur de titres à un cours ne pouvant excéder 100 €.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L 233 - 13 du Code de Commerce et en fonction des informations reçues à ce jour, nous vous communiquons ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième des droits de vote à la clôture de l'exercice :

	+ de 5%	+ de 10%	+ de 15%	+ de 20%	+ de 25%	+ de 33,3%	+ de 50%	+ de 66,6%	+ de 90%	+ de 95%
A fin 2017										
Famille LUCIANI										X
Franklin Finance SA	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									
Rappel à fin 2016										
Famille LUCIANI										X
La Financière Desselligny	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									

Les statuts de la société accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions adopté par votre assemblée du 28 juin 2017 (troisième résolution), la société détient, à ce jour, 4 837 actions soit 0,54 % du capital à un cours moyen de 37,76 €.

A la date du 05 mars 2018, la société Franklin Finance nous a informé avoir franchi le seuil de 10 % du capital de votre société : depuis le 28 février 2018, cette société détient 10,07 % du capital et 7,11% des droits de vote.

Nous n'avons été informés d'aucun autre mouvement significatif ayant affecté l'actionnariat de votre société au cours de l'exercice écoulé ou lors des premiers mois de 2018.

Participation des salariés au capital

Au 31 décembre dernier, deux salariés de la société détenaient individuellement 1 833 actions IDSUD. Il n'a pas été mis en place de structures de détention collective d'actions de la société par ces salariés ; de même, ceux-ci ne détiennent aucune action frappée d'incessibilité répondant aux cas visés par l'article L 225 - 102 du Code de Commerce.



Recherche et développement, brevet et licences

La société IDSUD effectue ses recherches et développements en partenariat avec ses filiales et participations et principalement dans la branche énergies, détentrice de plusieurs brevets.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 42 K€.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs et du solde clients

Conformément à l'article D.441-4, les dettes fournisseurs et les soldes clients à la clôture des deux derniers exercices sont :

Dettes fournisseurs

* pour l'exercice 2016 : 284 K€ à échoir au 31 janvier 2017 ;

* pour l'exercice 2017 : 39 K€ à échoir au 31 janvier 2018.

Soldes clients

* pour l'exercice 2016 : 192 K€,

* pour l'exercice 2017 : 334 K€.

Événement post clôture

Néant

Perspectives 2018

Les investissements réalisés par IDSUD devraient se traduire en 2018 par un développement d'IDSUD Energies et de ses filiales, ainsi que par le positionnement national et européen d'IDSUD Energies en qualité d'opérateur intégré dans le domaine des énergies renouvelables.

Le groupe consolide sa position dans la branche voyages en optimisant au mieux la synergie entre les trois structures.

Nous vous remercions et restons sensibles à la confiance que vous nous accordez. Nous vous soumettons pour approbation les résolutions après audit du conseil de surveillance et de nos commissaires aux comptes, à qui nous laissons le soin de vous apporter leur concours et un éclairage complémentaire sur le présent rapport d'activité.

LE DIRECTOIRE

RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	2013	2014	2015	2016	2017
Situation financière en fin d'année					
Capital social :	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :	950 400	950 400	950 400	898 128	898 128
Résultat global des opérations					
Produits des activités courantes (*):	4 054	4 748	4 696	7 260	4 398
Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions :	(**) 86	1 694	871	2 195	1 325
Impôt sur les sociétés :	- 10	171	0	827	388
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	1 360	1 579	595	2 466	724
Montant des bénéfices distribués :	380	570	0	539	180
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions :	0,10	1,60	0,92	1,52	1,04
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	1,43	1,66	0,63	2,75	0,81
Dividende versé à chaque action	0,40	0,60	0	0,60	0,20
Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre :	12	13	14	14	14
Montant de la masse salariale :	693	705	803	758	788
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...) :	342	394	480	521	486

(*) : Les produits des activités courantes correspondent au chiffre d'affaires HT auquel il est ajouté les autres produits d'exploitation et les produits financiers, et auquel il est déduit les reprises de provision à caractère financier.

(**) : ces données neutralisent un abandon de créances entièrement couvert par une reprise de provisions à hauteur de 5 500 K€.

Attestation du Rapport Financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.

Fait à Marseille le 29 mars 2018.

Jérémie LUCIANI
Président du Directoire



Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Conformément à l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017 et au décret 2017-1174 du 18 juillet 2017, le Conseil de Surveillance vous présente le rapport établi sur le gouvernement d'entreprise et sur les observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

A- Organisation du Directoire

1) Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de votre société est composé de quatre membres, une femme et trois hommes. La durée du mandat des membres du conseil est de 6 ans.

Prénom, Nom titre ou fonction	Année de première nomination	Echéance de mandat
Marie-Thérèse LUCIANI Présidente du conseil	1998	2018
Laurent DEYDIER Membre du conseil	2010	2018
Bernard DIGOIT Membre du conseil	2017	2023
Philippe KLEIN Membre du conseil	2012	2018

2) Liste des mandats

Au 31 décembre 2017, la liste des membres du conseil de surveillance de votre société ainsi que les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

Prénom, Nom	Mandats
Marie-Thérèse LUCIANI	• Présidente du conseil d'IDSUD
Laurent DEYDIER	• Membre du conseil d'IDSUD • Administrateur de la SICAV Hottinger Patrimoine Europe • Administrateur de la SICAV Hottinger Patrimoine Monde • Administrateur de la SGP Messieurs Hottinger r& Cie Gestion Privée
Bernard DIGOIT	• Membre du conseil d'IDSUD
Philippe KLEIN	• Membre du conseil d'IDSUD • Gérant de la SARL Codexpro, de droit marocain

3) Rémunération du Conseil de Surveillance

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du conseil versé en 2017 au titre de l'année 2016 est fixé à 50 000 €, conformément à la décision de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2016.

Le mode d'attribution des jetons de présence est fonction de l'assiduité et de l'implication de chacun. Pour l'année 2017, la répartition des jetons de présence est la suivante :

- Madame Marie-Thérèse LUCIANI	27 500 €
- Monsieur Laurent DEYDIER	7 500 €
- Monsieur Philippe KLEIN	7 500 €
- Monsieur Jérôme SPINOZA	7 500 €

Dans sa séance du 22 décembre 2016, le Conseil de Surveillance a coopté Monsieur Bernard DIGOIT, en remplacement de Monsieur Jérôme SPINOZA, démissionnaire, cette nomination a été ratifiée lors du vote des résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 juin 2017.

Conformément à la dixième résolution de l'assemblée du 28 juin 2017, le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2017 a été fixé à 80 000 euros.

Pour l'année 2017, le Conseil de Surveillance s'est réuni 6 fois, le taux de participation est de 80 %.

Les mandats de trois membres du conseil viennent aujourd'hui à expiration.

Lors du vote des résolutions, le Conseil de Surveillance vous propose de renouveler les mandats de Madame Marie-Thérèse LUCIANI, Monsieur Laurent DEYDIER et Monsieur Philippe KLEIN en qualité de membres du Conseil pour une durée de six ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2023.

B - Organisation du Directoire

1) Composition

Le Directoire est composé de trois membres. Les membres du Directoire sont, nommés pour six ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017 :

Prénom, Nom titre ou fonction	Année de première nomination	Echéance de mandat
Jérémie LUCIANI Président du directoire	2003	2018
Christine NIVIERE Membre du directoire	2012	2018
Stéphane PIERI Membre du directoire	2016	2018

2) Liste des mandats

Prénom, Nom	Mandats
Jérémie LUCIANI	<ul style="list-style-type: none"> Président du conseil d'IDSUD Directeur administratif et financier d'IDSUD Liquidateur amiable de la SAS IDGAMES France Président de la SAS IDSUD Voyages Gérant de la SARL IDEXIUM Président de la SAS IDSUD Energies Président de IDSUD Energy Asia Pacific LTD Directeur de IDSUD Energy Singapore PTE.LTD
Christine NIVIERE	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Directoire d'IDSUD Directrice Commerciale d'IDSUD Directrice Générale de la SAS IDSUD Voyages
Stéphane PIERI	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Directoire d'IDSUD Directeur Général de la SAS IDSUD Energies Directeur Général de IDSUD Energy Asia Pacific LTD Directeur de IDSUD Energy Singapore PTE.LTD Gérant de la SARL IDSUD Energies Afrique Président de la SAS SBP 1804

3) Rémunération du Directoire

Au titre des fonctions de membres du Directoire, aucune rémunération n'est versée. En revanche, pendant la durée de leur fonction de membres du Directoire, Madame Christine NIVIERE et Monsieur Jérémie LUCIANI restent salariés de la société, leur contrat de travail existant préalablement à leur nomination.

En application de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons que les montants bruts versés par la société pour l'année 2017 s'élèvent à 170 K€ pour Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire et à 97 K€ pour Madame Christine NIVIERE (y compris avantages en nature).

Monsieur Jérémie LUCIANI a perçu en qualité de Président de la SAS IDSUD Energies la somme de 110 K€ pour l'année 2017, Monsieur Stéphane PIERI, en qualité de Directeur général d'IDSUD Energies la somme de 175 K€.

A l'issue de l'Assemblée Générale convoquer pour statuer sur les comptes 2017, le Conseil de surveillance devra renouveler les membres du Directoire pour une durée de six ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2023.

4) Engagements financiers en matière de retraite

Le Directoire bénéficie d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies.

5) Représentant permanent : néant

C - Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part,

une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales : néant

D - Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice : néant

E - Délégation de compétence et de pouvoirs en cours de validité

L'assemblée générale du 28 juin 2017 a donné une délégation de pouvoirs au Directoire pour intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché et de rachat d'actions propres pour annulation.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres au cours de l'année 2017 en K€	Achats	Ventes
Nombre de titres	13 585	15 023
Cours moyen de la transaction	48,57 €	48,42 €
Montant	660 K€	727 K€

Le Conseil de Surveillance vous propose de renouveler cette autorisation lors des votes des résolutions

F - Observations du conseil de surveillance

Le Directoire de votre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, et de soumettre à votre approbation les comptes du dit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et, que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

G - Code de conduite anticorruption Middenext

Dans sa séance du 29 mars 2018, sur proposition du Directoire, le Conseil de Surveillance a validé l'adoption du code de conduite anticorruption de Middenext.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE



Communiqué émis en vue de la proposition de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 27 juin 2018

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération : programme de rachat d'actions

Emetteur : IDSUD cotée en continu sur Euronext Growth
mnémonique : ALIDS code ISIN : FR0000062184
Société éligible au PEA-PME
Programme de rachat :
 . titres concernés : actions ordinaires
 . % de rachat maximum de capital autorisé par l'Assemblée Générale : 10% du capital. Compte-tenu de l'auto-détention, la société ne peut racheter plus de 9,46 % du capital social.
 . prix d'achat unitaire maximum : 100 €
 . montant maximum : 8 498 K€
 Objectifs par ordre de priorité :
 . animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
 . conservation d'actions et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
 . attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
 . annulation des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir.
 Durée du programme : 18 mois, soit le 27 décembre 2019.

IDSUD est un prestataire de services de proximité avec comme activité principale le change de devises et métaux précieux. Elle est également une holding diversifiée gérant des prises de participations dans des sociétés. La société est cotée en continu, sur le marché Euronext Growth.

1) Répartition par objectifs

Au 31 décembre 2017, la société détient 4 837 actions, soit 0,54 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 183 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 1 373 actions (0,15% du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de Bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;
- 3 464 actions (0,39% du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

2) Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du présent programme de rachat d'actions, la société est autorisée à procéder à des achats en bourse de ses propres actions en vue, par ordre de priorité :

- . d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;

- . de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- . de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;
- . de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

3) Modalités

a) part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds consacrés à l'opération

L'autorisation soumise au vote de l'assemblée du 27 juin 2018, permettrait à la société de procéder au rachat de 10% de ses propres actions. Le nombre total d'actions s'élevant à 898 128 actions, le programme porterait sur un maximum de 89 812 actions. Sur la base du prix maximal autorisé, 100 €, la réalisation intégrale du programme représenterait un investissement théorique de 8,9 M€.

Compte tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 84 975 actions soit 9,46% du capital social, représentant un montant maximum de 8 498 K€. La société s'engage à rester en permanence en dessous du seuil légal de détention de 10% du capital social.

Les titres pourront être rachetés en tout ou partie par tous moyens sur le marché ou hors marché, y compris par les transactions de blocs ou par l'utilisation de produits dérivés.

b) fourchette d'intervention

Prix maximum de rachat : 100 €.

c) durée

L'autorisation donnée sera valable jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle tenue en l'an 2019. Toutefois, elle ne peut pas excéder dix-huit mois soit jusqu'au 27 décembre 2019.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017

Aux actionnaires de la SA IDSUD,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IDSUD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les titres de participation, dont le montant net figurant dans les comptes au 31 décembre 2017 s'établit à 4 963 K€, sont évalués selon les modalités décrites dans la partie « règles et méthodes comptables » de l'annexe, au niveau du paragraphe relatif au Portefeuille Titres.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes retenues, ainsi que le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations effectuées par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise :

Nous attestons de l'existence, dans le Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion, le Conseil de Surveillance d'IDSUD a estimé que ces documents ne donnaient lieu à aucune observation particulière.



6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 27 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Stéphane BLANCARD
Mandataire social

B2A
Marc-Olivier BERTOT

Jésahël GOBIN
Responsable technique

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

A l'assemblée générale de la société IDSUD,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-86 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article R 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention afférente à la mise en place d'un contrat de retraite complémentaire par capitalisation

Membres concernés

Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire et
Madame Christine NIVIERE, Membre du Directoire.

Nature et objet

Cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 Juin 2004, porte sur la conclusion d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies au profit des cadres dirigeants. Un versement de 28 000 € a été effectué au titre de 2017.

Fait à Marseille, le 27 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Stéphane BLANCARD
Mandataire social

B2A
Marc-Olivier BERTOT

Jésahël GOBIN
Responsable technique



Résolutions relevant des assemblées générales ordinaires**Première résolution****Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, lectures faites du rapport du Directoire, du rapport général, et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice social 2017, des observations du Conseil de Surveillance, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites.

Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice 2017 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire de 724 211,19 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de la Société pour ledit exercice.

Deuxième résolution**Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires sur proposition du Directoire, constatant que le montant à affecter au 31 décembre 2017 s'élève à 3 446 049,34 € soit :

• Report à nouveau	+ 2 721 838,15
• Résultat de l'exercice 2017	+ 724 211,19
total du montant à affecter	+ 3 446 049,34

décide de l'affecter comme suit :

• à la distribution d'un dividende de 0,20 € par action (*)	179 625,60
• au report à nouveau	+ 3 266 423,74
ensemble	+ 3 446 049,34

(*) toutefois les actions propres détenues par la société au jour de la mise en distribution ne pouvant ouvrir droit au dividende, les sommes correspondantes seront maintenues au compte de report à nouveau.

La mise en paiement des dividendes interviendra le 25 juillet 2018.

L'Assemblée Générale prend acte du rappel, effectué à son intention, relatif aux dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	2014	2015	2016
Nombre d'actions	950 400	950 400	898 128
Dividendes par action (€) (*)	0,60	-	0,60
Revenu global (€)	0,60	-	0,60

(*) soumis à abattement de 40 %

Troisième résolution**Autorisation donnée au Directoire d'opérer en Bourse sur les actions de la société**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire,

* autorise le Directoire dans les conditions prévues aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à se porter acquéreur en Bourse ou hors Bourse d'actions de la société, dans une proportion maximale de 10% du capital, représentant un investissement théorique maximum de 8,9 M€, en vue, par ordre de priorité :

- . d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- . de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- . de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire à tenir ;
- . de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

* décide de fixer le prix unitaire maximum d'achat par action (hors frais et commissions) à 100 €.

Cette autorisation est valable jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Quatrième résolution**Examen des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cinquième résolution**Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de Surveillance, décide de renouveler à compter de ce jour, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une

durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2023 :

Madame Marie-Thérèse LUCIANI, née le 04 février 1942, à Nancy (54000), demeurant 22 Isle de la Désirade à Port Grimaud (83310).

Sixième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de Surveillance, décide de renouveler à compter de ce jour, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2023 :

Monsieur Philippe KLEIN, né le 05 janvier 1948, à Dalaba (Guinée), demeurant Codexpro 4 rue du Parc à Casablanca (Maroc).

Septième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de Surveillance, décide de renouveler à compter de ce jour, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2023 :

Monsieur Laurent DEYDIER, né le 7 septembre 1974 à Paris (75015), demeurant 10 boulevard d'Inkermann à Neuilly s/Seine (92200).

Huitième résolution

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres.





COMPTES SOCIAUX 2017

I Bilans comparés au 31 décembre	22
II Comptes de résultat comparés au 31 décembre	23
III Règles et méthodes comptables	24
IV Notes annexes	26
4.1 Projet d'affectation du résultat	26
4.2 Mouvements de l'actif immobilisé	26
4.3 Portefeuilles titres	27
4.4 Capitaux propres et réserves	29
4.5 Provisions	30
4.6 Engagements de crédit bail	30
4.7 Echéanciers	31
4.8 Charges à payer et produits à recevoir	31
4.9 Charges et produits constatés d'avance	32
4.10 Produits des activités courantes	32
4.11 Ventilation de l'impôt	32
4.12 Tableau des flux de trésorerie	33
4.13 Engagements financiers	34
4.14 Honoraires des commissaires aux comptes	34
4.15 Personnel et organes sociaux	34
4.16 Variation des impôts différés ou latents	35
4.17 Tableau des filiales et participations	35



I - BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

ACTIF	notes	2017		2016
		valeurs brutes	amortissements et provisions	valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4.2.1	222	33	189
Immobilisations corporelles	4.2.2	4 802	3 153	1 649
Immobilisations financières	4.2.3/4.3	9 154	3 135	6 019
Sous total Actif Immobilisé		14 178	6 321	7 857
Clients	4.7.1	337		337
Autres créances	4.7.1	8 658	2 342	6 316
Valeurs mobilières de placement	4.3	1 156	196	960
Banques		729		729
Caisses		862	3	859
Charges constatées d'avances	4.7.1/4.9	21		21
Sous total Actif Circulant		11 763	2 541	9 222
TOTAL ACTIF		25 941	8 862	17 079

PASSIF	notes	2017		2016
Capital	4.4		10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	4.4		119	119
Réserves	4.4		1 000	1 000
Report à nouveau	4.4		2 722	791
Résultat de l'exercice	4.1/4.4		724	2 466
Provisions réglementées	4.4/4.5		109	109
Sous total Capitaux propres			14 674	14 485
Provisions pour risques et charges	4.5		9	72
Emprunts auprès des établissements de crédit	4.7.1		1 518	663
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1		107	28
Dettes financières diverses	4.7.1		16	21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.7.1		234	284
Autres passifs	4.7.1		315	314
<i>Personnel et organismes sociaux</i>			267	288
<i>Etat</i>			48	26
Dettes sur immobilisations			0	6
Autres dettes	4.7.1		206	67
Sous total Hors capitaux-propres			2 405	1 455
TOTAL PASSIF			17 079	15 940

II - COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

	notes	2017	2016
+ Produits d'exploitation	4.10	1 059	1 170
Chiffres d'affaires		916	1 007
<i>Change touristique</i>		581	634
<i>Métaux précieux</i>		106	161
<i>Autres produits</i>		229	212
Reprises de provisions d'exploitation et transfert de charges		81	126
Autres produits divers d'exploitation		62	37
- Charges d'exploitation		- 3 313	- 3 330
Autres achats et charges externes		- 1 442	- 1 327
Impôts, taxes et versements assimilés		- 246	- 263
Charges du personnel		- 1 280	- 1 351
<i>Salaires et traitements</i>		- 813	- 844
<i>Charges sociales</i>		- 467	- 507
Dotations aux amortissements		- 264	- 260
Dotations aux provisions	4.5	- 1	- 27
Autres charges		- 80	- 102
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 2 254	- 2 160
+ Produits financiers	4.10	3 624	7 036
Produits de l'activité de portefeuille et des participations		3 261	6 027
Intérêts sur portefeuilles titres		93	66
Produits de cessions de titres et de valeurs mobilières		58	209
Autres produits financiers		8	13
Reprises de provisions	4.5	204	721
<i>dont activités de portefeuilles et titres de participations</i>		150	672
<i>dont titres de placement</i>		54	44
<i>dont activités change et métaux précieux</i>		0	5
- Charges financières		- 260	- 1 068
Intérêts et charges assimilées		- 7	- 10
Charges de cessions de titres et de valeurs mobilières		- 36	- 800
Autres charges financières		0	- 9
Dotations aux amortissements et provisions	4.5	- 217	- 249
<i>dont activités de portefeuilles et titres de participation</i>		- 161	- 203
<i>dont titres de placement</i>		- 24	- 4
<i>dont activités change et métaux précieux</i>		- 3	0
<i>dont risques financiers divers</i>		- 29	- 42
RÉSULTAT FINANCIER		3 364	5 968
RESULTAT COURANT avant impôts		1 110	3 808
+ Produits exceptionnels		26	882
- Charges exceptionnelles		- 24	- 1 397
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2	- 515
- Impôts sur les bénéfices	4.11	- 388	- 827
RESULTAT de l'exercice		724	2 466



III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France, en particulier de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Ils ont été établis conformément aux principes de base suivants :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des modes d'évaluation d'un exercice sur l'autre (méthodes des coûts historiques),
- indépendance des exercices.

Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels sont présentés en milliers d'euros.

Fiche d'Identité

IDSUD SA

siège social : 36, rue de Penthièvre - 75008 Paris

établissement principal : 3, place du Général de Gaulle - 13001 Marseille
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 10 000 000 euros.

La société IDSUD est une société anonyme à objet financier : ses activités principales sont le change de devises et de métaux précieux. Elle est également une holding diversifiée gérant des prises de participations dans des sociétés.

Immobilisations corporelles et incorporelles

1) Valeurs Brutes

La valeur brute de ces éléments correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise (prix d'achat, majoré des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion de tous frais d'acquisition ou frais financiers)

Les biens correspondants n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le fonds commercial correspond aux sommes déboursées par la société pour acquérir la maîtrise des guichets de son établissement principal ouverts au public (pour la moitié de leur superficie), soit 171 085 € (1 122 250 F) en 1979.

La durée d'utilisation du fonds commercial n'est pas limitée dans le temps. En l'absence d'indice de perte de valeur, ce fonds n'est pas déprécié.

2) Amortissements

Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les amortissements dérogatoires concernent essentiellement l'immeuble d'exploitation de la société à Marseille.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| + logiciels informatiques | 1 à 3 ans |
| + locaux d'exploitation | 20 à 50 ans |
| + agencements des locaux (selon la nature des travaux) | 5 à 20 ans |
| + véhicules | 4 à 5 ans |

- | | |
|---|------------|
| + matériel de bureau et informatique (dégressif possible) | 3 à 10 ans |
| + mobilier de bureau | 10 ans |

Enregistrement des opérations en devises, or et autres monnaies métalliques

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Comptabilisés en compte de trésorerie, les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

La méthode de comptabilisation retenue s'appuie sur l'article 256-IV du CGI : le chiffre d'affaires afférent aux opérations sur les devises est constitué par le montant des profits et autres rémunérations. Cette méthode est appliquée de façon permanente par la société IDSUD.

données en K€	2017	2016
Flux de ventes de devises	14 502	15 014
Flux d'achats de devises	13 910	14 278

Les avoirs (globalement 741 K€) libellés en devises étrangères (hors zone Euro), ainsi que les monnaies métalliques, ont été enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2017. Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change ont été portées au compte de résultat.

Les monnaies métalliques, propriété de l'établissement ont été enregistrées pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2017.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises ont été enregistrés en euros au cours du jour des opérations correspondantes.

Créances et dettes

Elles sont reprises dans les comptes de la société pour leur valeur nominale. Leur échelonnement dans le temps est indiqué à la note n° 4.7.1.

Sur les comptes clients aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée ; une provision pour dépréciation au titre des avances en compte courant consenties dans le cadre de l'activité capital développement et des participations est comptabilisée pour un montant de 2 342 K€.

Portefeuilles titres

titres de placement, de participation, d'activité de portefeuille, d'actions propres

1) Les titres de participation

Les titres de participation, exclusivement constitués de titres non cotés, apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques)

A la clôture, si la valeur nette comptable d'un titre est inférieure à sa valeur actuelle, il est procédé à une dépréciation pour la différence. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. La valeur d'usage, qui traduit la valeur des avantages économiques futurs attendus, est déterminée selon les différentes méthodes (flux futurs attendus, méthode analogique, méthode patrimoniale ou mixte,...), la sélection des méthodes tenant compte des caractéristiques de l'entité à évaluer. Une provision pour dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 150 K€ au titre de 2017.



2) Les titres de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres cotés et non cotés, et apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). La valeur estimative tient compte de l'évolution générale de l'entreprise et de ses perspectives d'avenir, ainsi que de l'évolution du cours de bourse. A la clôture, si la valeur nette comptable d'un titre est inférieure à sa valeur actuelle, il est procédé à une dépréciation pour la différence. Les plus ou moins-values comptabilisées sont inscrites au compte de résultat à la ligne « produits ou charges financiers – produits ou charges sur cession de titres et valeurs mobilières ». Un complément de provisions pour dépréciation a été comptabilisé pour 11 K€. Les intérêts courus de ces titres sont comptabilisés à la clôture de l'exercice.

3) Les valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que l'établissement achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des 30 derniers cours de bourse, font l'objet d'une provision. Le solde des reprises de provisions net des dotations a été constaté au titre de 2017 pour un montant de 30 K€.

Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.

4) Les actions propres

Actions propres	Valeur brute	Provisions
immobilisées	107 K€	-
en trésorerie	75 K€	-

Disponibilités

Dans les disponibilités, figurent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change représentant un montant global de 741 K€ au 31 décembre 2017 contre 521 K€ au 31 décembre 2016.

Une dotation de provision de dépréciation sur caisses de change et métaux précieux a été comptabilisée au 31 décembre 2017 pour un montant de 3 K€.

Produits des activités courantes

Compte tenu de l'importance des activités à caractère financier de la société, il est retenu la notion de produits des activités courantes pour une meilleure information financière (note 4.10).

Charges et produits exceptionnels

Les comptes de charges et produits exceptionnels enregistrent les traductions comptables des opérations et événements qui, tant par leur importance que par leur non répétitivité, ne peuvent être considérés comme constituant le résultat courant de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel de 2 K€ correspond à des opérations de gestion.

Avantages du Personnel

Les régimes à cotisations définies sont enregistrées dans le compte de résultat sur la ligne « charges du personnel – charges sociales ».

1) Engagements financiers en matière de congés payés

Le coût probable des congés acquis par le personnel à la date du 31 décembre 2017, estimé globalement à 124 277 € (salaires et charges sur salaires), apparaît au passif du bilan à la ligne « autres passifs - personnels et organismes sociaux ».

2) Engagements financiers en matière de retraites

Les indemnités de fin de carrière et le départ en retraite du personnel sont couverts par un contrat d'assurance depuis 2017.

En outre les cadres supérieurs bénéficient d'un contrat de retraite à prestations définies répondant aux conditions de l'article 39 du C.G.I., il a été versé à ce titre le montant de 28 000 €.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais du personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 19 K€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été employé à l'investissement et la formation du personnel.

Consolidation

En application des articles L 233-17 et R 233-16 du code de commerce (exemption se rapportant aux groupes de « petite taille »), la société IDSUD est exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, la société IDSUD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes : IDSUD SA (société mère), SAS IDGAMES France, SARL IDSUD Voyages.

Chaque société est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, qui est payé par la société mère pour toutes les sociétés du groupe. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, les économies d'impôts liées aux déficits éventuels des sociétés intégrées sont conservées par la société mère.

Faits significatifs

Néant.



IV - NOTES ANNEXES

Note 4-1 Projet d'affectation du résultat

	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Mise en distribution	TOTAL
Dotations	-	-	544	180	724
Prélèvements	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	-	544	180	724

Note 4-2 Mouvements de l'actif immobilisé

4.2.1 Immobilisations incorporelles

Etat des immobilisations	au 31.12.2016 valeur brute	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2017 valeur brute
		acquisitions	cessions ou diminutions	
<i>Fonds commerciaux</i>	171			171
<i>Concession d'emplacement</i>	22			22
<i>Logiciels informatiques</i>	29			29
TOTAL	222	0	0	222

Etat des amortissements	au 31.12.2016 valeur début	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2017 valeur fin
		dotations	reprise	
<i>Fonds commerciaux</i>				
<i>Concession d'emplacement</i>	6	2		8
<i>Logiciels informatiques</i>	25			25
TOTAL	31	2	0	33

4.2.2 Immobilisations corporelles

Etat des immobilisations	au 31.12.2016 valeur brute	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2017 valeur brute
		acquisitions	cessions ou diminutions	
<i>Terrains</i>	84			84
<i>Constructions</i>	870			870
<i>Agencements des constructions</i>	2 634	1		2 635
Immeubles d'exploitation	3 588	1	0	3 589
<i>Agencements et inst. générales</i>	267	9		276
<i>Matériel de transport</i>	79	20	16	83
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	849	46	41	854
Autres immob. corporelles	1 195	75	57	1 213
Immobilisations en cours	14	12	26	0
TOTAL	4 797	88	83	4 802

Etat des amortissements	au 31.12.2016	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2017
	valeur début	dotation	reprise	valeur fin
<i>Terrains</i>	20			20
<i>Constructions</i>	709	18		727
<i>Agencements des constructions</i>	1 518	112		1 630
Immeubles d'exploitation	2 247	130	0	2 377
<i>Agencements et inst. générales</i>	56	27		83
<i>Matériel de transport</i>	31	18	6	43
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	601	87	38	650
Autres immob. corporelles	688	132	44	776
Immobilisations en cours				
TOTAL	2 935	262	44	3 153

4.2.3 Immobilisations financières	valeur brute au 01.01.17	acquisitions ou augmentations	cessions ou diminutions	valeur brute au 31.12.17
<i>Filiales</i>	5 238	150		5 338
Sous total filiales	5 238	150	0	5 338
<i>La Française des Jeux</i>	1 003			1 003
<i>Autres participations</i>	300			300
Sous total participations	1 303	0	0	1 303
<i>Activités de portefeuilles</i>	2 298	1	24	2 275
<i>Actions propres</i>	107			107
<i>Autres immobilisations financières</i>	85	1	5	81
ENSEMBLE	9 031	152	29	9 154

Note 4-3 Portefeuilles titres au 31 décembre 2017

4.3.1 Valorisation comptable des titres de l'actif financier

	valeur d'acquisition	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	- valeurs provisionnées	valeur comptable
<i>IDSUD Voyages</i>	760				760
<i>ID-EXIUM</i>	226			- 226	0
<i>IDGAMES France</i>	1 199			- 1 199	0
<i>IDSUD Energies</i>	3 200				3 200
<i>Fès Développement</i>	3			- 3	0
Filiales	5 338			- 1 429	3 960
<i>La Française des Jeux</i>	1 003				1 003
<i>Résidences Pasteur</i>	300			- 300	0
Autres participations	1 303			- 300	1 003
Sous total titres des participations	6 691			- 1 729	4 963
<i>Obligations</i>	483	- 483	0	- 483	0
<i>Actions</i>	1 702	- 834	868	- 834	868
<i>OPCVM</i>	90	- 89	1	- 89	1
Activités de portefeuilles	2 275	- 1 406	869	- 1 406	869
Actions propres	107	132	239		107
Autres immobilisations financières	81		81		81
ENSEMBLE	9 154	- 1 274	1 189	- 3 135	6 019



4.3.2 Ventilation des titres de placement	valeur d'acquisition	intérêts courus	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	- valeurs provisionnées	valeur comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Actions et autres titres à revenu variable	1 156	0	221	1 377	- 196	960
<i>actions</i>	731		170	901	- 196	535
<i>opcvm</i>	350		32	382	0	350
<i>actions propres liquidités</i>	75		19	94	0	75
ENSEMBLE	1 156	0	221	1 377	- 196	960

4.3.3 Titres cotés et non cotés(en valeurs brutes)	Cotés	Non cotés	TOTAL
Titres immobilisés			
IDSUD Voyages		760	760
ID-EXIUM		227	227
IDSUD Energies		3 200	3 200
IDGAMES France		1 199	1 199
Fès Développement		3	3
La Française Des Jeux		1 003	1 003
Autres participations		300	300
Activités de portefeuilles	90	2 184	2 274
Actions propres	107		107
Autres immobilisations financières		81	81
Titres de placement			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable	1 156		1 156
ENSEMBLE	1 353	8 957	10 310

4.3.4 Valeur estimative des TIAP (activités de portefeuille)	début d'exercice			fin d'exercice		
	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative
<i>Evaluation des titres cotés en bourse</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Actions et autres titres à revenu variable						
<i>Evaluation des titres non cotés</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe	483			483		
Actions et autres titres à revenu variable	1 701	867	867	1 702	868	868
OPCVM	114	36	36	90	1	1
TOTAL	2 298	903	903	2 275	869	869

Note 4-4 Capitaux propres et réserves

a) Capital social au 31.12.2017

Montant :	10 000 K€
Nombre d'actions ordinaires :	898 128
Toutes les actions, sauf celles détenues par la société elle-même, ont un droit égal dans la répartition des bénéfices. Les statuts accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.	
Nombre d'actions à droit de vote double :	382 283

b) Obligations convertibles et titres similaires : néant

c) Le capital est entièrement libéré.

d) Actions de la société détenues par elle-même, directement et indirectement.

Actions détenues au 31 décembre 2017 :	4 837
Actions achetées pendant l'exercice :	13 585
Actions vendues pendant l'exercice :	15 023
Actions annulées pendant l'exercice :	néant

e) Capitaux propres	montants début d'exercice	diminutions	augmentations	montants fin d'exercice
Capital	10 000			10 000
Réserves	1 119			1 119
Report à nouveau	791		1 931	2 722
Résultat de l'exercice	2 466	- 2 466	724	724
Dividendes	0	- 535	535	0
<i>Sous total</i>	<i>14 376</i>	<i>- 3 001</i>	<i>3 190</i>	<i>14 565</i>
Provisions réglementées	109			109
Total capitaux propres	14 485	- 3 001	3 190	14 674



Note 4-5 Provisions

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions utilisées	Diminutions non utilisées	Montants fin d'exercice
. pour amortissements dérogatoires	109				109
Sous total 1	109	0	0	0	109
. pour impôts	0				0
. pour litiges et autres risques	57		57		0
. pour charges exceptionnelles	0				0
. pour retraites	0				0
. pour autres	15	0	6		9
Sous total 2	72	0	63	0	9
. pour participations	1 579	150			1 729
. pour TIAP	1 395	11			1 406
Sous total 3	2 974	161	0	0	3 135
. pour clients	0				0
. pour autres actifs circulants	2 463	29		150	2 342
. pour disponibilités et vmp	226	27		54	199
Sous total 4	2 689	56	0	204	2 541
TOTAL	5 844	217	63	204	5 794

Note 4-6 Engagements de Crédit Bail

Prix de revient des biens		162
Redevances payées	de l'exercice cumulées	63 193
Redevances restant à payer	jusqu'à 1 an	38
	+ 1 an à 5 ans	55
	+ 5 ans	0
	Total à payer	93

Les redevances de crédit bail sont relatives à des contrats portant sur des véhicules.

Note 4-7 Echéanciers

4.7.1 Créances, dettes et engagements (en valeurs brutes)

ACTIF	A 1 an au plus	A plus d'un an	TOTAL
Autres immobilisations financières	4	184	188
Clients	337		337
Personnel et organismes sociaux	10		10
Etat	82		82
Groupe et associés	18	8 548	8 566
Débiteurs divers	0		0
Produits à recevoir	0		0
Charges constatées d'avance	21		21
ENSEMBLE	472	8 732	9 204

PASSIF	A 1 an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	867	758		1 625
Dettes envers les établissements de crédit				0
Personnel et organismes sociaux	267			267
Etat	48			48
Fournisseurs	234			234
Groupes et associés	16			16
Dettes sur immobilisations				0
Autres passifs	206			206
ENSEMBLE	1 638	758	0	2 396

emprunts souscrits en cours d'exercice : 1 500 K€ ; remboursés en cours d'exercice : 645 K€.

4.7.2 Intérêts courus ou échus au 31 décembre 2017

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts échus à payer
Sur créances ou dettes sur établissements de crédit		7
Sur créances ou dettes sur la clientèle		0
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		
ENSEMBLE	0	7

Note 4-8 Charges à payer et produits à recevoir

	Charges à payer	Produits à recevoir
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7	
Emprunts et dettes financières divers	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196	
Dettes fiscales et sociales	189	
Autres dettes	206	
Autres créances		0
ENSEMBLE	598	0



Note 4-9 Charges et produits constatés d'avance

	2017
Charges constatées d'avance	21
Produits constatés d'avance	0

Note 4-10 Produits des activités courantes

	2017	2016
+ Produits d'exploitation	1 059	1 171
+ Produits financiers	3 624	7 035
- Reprise de provisions d'exploitation et transfert de charges	- 81	- 127
- Reprise de provisions de titres immobilisés et de placement	- 204	- 721
- Cessions sur activités TIAP	0	- 98
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	4 398	7 260

Décomposition des produits d'activités courantes	2017	2016
+ Chiffre d'affaires HT	916	1 007
+ Autres Produits d'exploitation hors reprise de provisions	62	37
+ Produits financiers de l'activité de portefeuilles et de participations	3 261	6 026
+ Intérêts sur portefeuilles titres	93	66
+ Autres produits financiers	8	13
+ Produits sur cession de VMP	58	111
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	4 398	7 260

Note 4-11 Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net
Résultat courant	1 110	- 388	722
Résultat exceptionnel	2		2
Total	1 112	- 388	724

Note 4-12 Tableau des flux de trésorerie

	2017	2016
I) Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net	724	2 466
Elimination des amortissements	264	260
Elimination des provisions	- 50	- 1 358
Elimination des plus ou moins values de cession	2	762
Capacité d'autofinancement	940	2 130
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	- 3 822	- 8
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 2 882	2 122
II) Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	- 62	- 122
Acquisitions d'actions propres	0	0
Acquisitions d'autres immobilisations financières	- 1	- 1 850
Cessions d'immobilisations corporelles	10	63
Cessions d'immobilisations financières	29	150
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 24	- 1 759
III) Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividende versé aux actionnaires	- 535	0
Emission / Remboursement d'emprunt et autres dettes financières	854	262
Variation des autres dettes financières	- 7	- 62
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	312	200
ENSEMBLE FLUX DE TRÉSORERIE (I + II + III)	- 2 594	563
IV) Variation de Trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	5 235	4 672
Trésorerie de clôture	2 641	5 235
VARIATION DE TRÉSORERIE	- 2 594	563

La trésorerie correspond aux disponibilités augmentées des valeurs mobilières de placement en valeur brute.
 Les disponibilités intègrent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change (741 K€ en 2017 contre 521 K€ en 2016).



Note 4-13 Engagements financiers

HORS BILAN :	Clôture	Ouverture
Engagements reçus	0	0
Avals et cautions donnés	1 842	200
Nantissements donnés	400	
Engagements donnés	2 242	200

Engagements reçus néant

Engagements donnés

Engagements donnés au secteur voyages

- + 200 K€ : Engagement donné à la société Atradius, en contre garantie de la garantie financière de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD.
- + 300 K€ : Caution solidaire donnée au CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL en faveur d'IDSUD Voyages pour une facilité de caisse accordée.
- + 92 K€ : Caution donnée à BANK OF THE WEST en faveur de GLOBID LLC sous forme de lettre de crédit stand-by pour l'utilisation de moyens de paiements (110 KS).

Engagements donnés au secteur énergies

- + 100 K€ : Caution solidaire donnée à BNP PARIBAS en faveur d'IDSUD Energies pour une facilité de caisse accordée.
- + 500 K€ : Caution solidaire donnée au CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL en faveur d'IDSUD Energies pour un contrat de crédit d'une durée de 48 mois, échéance octobre 2021. Le capital restant dû au 31 décembre 2017 est de 490 K€.
- + 400 K€ : Caution solidaire donnée au CREDIT COOPERATIF en faveur d'IDSUD Energies pour un prêt à moyen terme d'une durée de 48 mois, échéance octobre 2021. Le capital restant dû au 31 décembre 2017 est de 384 K€.
- + 250 K€ : Caution solidaire donnée à la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT en faveur d'IDSUD Energies pour un prêt à moyen terme finançant des biens professionnels d'une durée de 60 mois, échéance novembre 2022. Le capital restant dû au 31 décembre 2017 est de 246 K€.

Nantissements donnés

- + 400 K€ : Nantissement donné à la BNP PARIBAS du fonds de commerce d'IDSUD pour un prêt d'une durée de 60 mois, échéance mars 2021. Le capital restant dû au 31 décembre 2017 est de 262 K€.

Note 4-14 Honoraires des commissaires aux comptes

	Fidécampa	B2A
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et semestriels	57	57
Missions accessoires		
Sous-total	57	57
Autres prestations		
Sous-total		
TOTAL	57	57

Note 4-15 Personnel et organes sociaux

4.15.1 Effectif moyen en activité au cours de l'exercice	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
Employés	4	4	8
Cadres et assimilés	2	3	5
Dirigeants	1		1
TOTAL	7	7	14



4.15.2 Organes sociaux : rémunération et engagements en leur faveur	Rémunérations	Avances et crédits accordés durant l'exercice	Engagement pris au titre d'une garantie ou retraite
Conseil de Surveillance	80	néant	néant
Directoire	267	néant	néant
Anciens Administrateurs ou membres de la Direction Générale (engagements en matière de retraite seulement)	-	-	-

Note 4.16 Variation des impôts différés ou latents

Les impôts différés actifs et passifs au 31 décembre 2017 sont négligeables.

Note 4-17 Tableau des filiales et participations

Libellé - adresse	Capital social	Quote part du capital détenu	Capitaux propres autres que capital social au 31 déc. 2017	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Comptes courants nets	CA du dernier exercice	Résultat social
1) Filiales								
SAS IDSUD Voyages 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	1 000	99,65%	98	760	760	14	404	26
SARL ID-Exium 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	150	100%	- 3 002	227	0	0	0	- 23
SAS IDSUD Energies 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	2 400	100%	- 1 153	3 200	3 200	5 037	3 860	8
SAS Idgames France (*) 11, rue Marbeuf 75008 Paris	1 200	99%	- 1 232	1 200	0	0	0	2
2) Participations (détenues entre 10% et 50%)								
SARL Fès Developpement 4, rue du Parc - Casablanca - Maroc	10	26%	-3	2	0	0	0	- 1
SARL E.T. Diffusion (projet 2017) 319, av de l'Etoile 13170 Fuveau	500	35%	1 327	405	405	0	4 585	65
3) Participations (détenues entre 10% et 50%), classées en TIAP								
SAS SBP 1804 (données n-1*) 11, rue Marbeuf 75008 Paris	180	10%	1 592*	150	150	50	1 886*	127*
4) Autres participations (détention inférieure à 10 %), classées en TIAP								
autres participations				2 020	314	1 105		

Autres informations :

Montant des cautions : voir note 4.13

Dividendes encaissés en 2017 : néant

Les participations indiquées dans ce tableau sont celles qui remplissent les conditions définies par le Code du Commerce : il se fonde uniquement sur l'importance du pourcentage du capital détenu sans tenir compte de l'intention qui a motivé l'achat, des pouvoirs réels obtenus et du délai de détention.

(*) sociétés en liquidation





Conseil de Surveillance

Marie-Thérèse Luciani
Présidente du Conseil

Laurent Deydier
Membre du Conseil

Bernard Digoit
Membre du Conseil

Philippe Klein
Membre du Conseil

Directoire

Jérémie Luciani
Président du Directoire

Christine Nivière
Membre du Directoire

Stéphane Pieri
Membre du Directoire

Commissaires aux Comptes

Fidécompta
Titulaire

B2A
Titulaire

Fidarex
Suppléant

Fabrice Barrabes
Suppléant

Siège social
36, rue de Penthièvre
75008 Paris

Siège administratif - Etablissement principal
3, place du Général de Gaulle
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 13 09 00
Télécopie : 04 91 13 09 09

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 10 000 000 d'euros
RCS Paris 057 804 783 B
www.idsud.com

mnémonique : ALIDS code ISIN : FR0000062184 Société éligible au PEA-PME
contact actionnaires : Murielle Fabre 04 91 13 09 19 mfabre@idsud.com



Groupe IDSUD

IDSUD. DES PROJETS. UNE LIGNE DIRECTRICE.



DEVELOPPEMENT



INNOVATION



REUSSITE